

Pantin, le 02 juillet 2026

Aux parents de 6^{ème}/5^{ème}

Objet : Attribution de Casiers individuels

Madame, Monsieur,

Chers Parents,

La priorité est donnée aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème} pour bénéficier d'un casier individuel sur la cour. Ce casier a notamment pour but de lui permettre de ranger son sac ou son cartable, pendant les récréations, en particulier celle du déjeuner, ou bien lorsqu'il se rend en EPS.

Conditions de mise à disposition :

2 chèques :

- Un chèque de caution de **30 €** (qui vous sera restitué en fin d'année scolaire à la remise de la clé).
- Un chèque pour la location annuelle de **30 € (qui sera encaissé en septembre)**.

Ces règlements s'effectuent à l'ordre de « **OGEC SAINT JOSEPH-LA SALLE-PANTIN** ».

L'élève est responsable de son casier. Il vous sera demandé en cas de perte ou de casse de la clé une somme de 10€.

Si vous êtes intéressés, vous voudrez bien remplir le coupon ci-dessous et le retourner au bureau de la vie scolaire pour le 1^{er} septembre 2026, sous enveloppe portant la mention : « casier individuel »

M. COULIBALY
Responsable de vie scolaire

Mme Noël
Cheffe d'Établissement Collège / Lycée

(Coupon à remettre sous enveloppe portant la mention CASIER INDIVIDUEL et à retourner au bureau de la vie scolaire pour le 1^{er} septembre 2026).

CASIER INDIVIDUEL CLASSE DE 6^{ème}/5^{ème}

Je soussigné(e) M. – Mme : _____

Responsable(s) de l'enfant :

NOM : _____ Prénom : _____ Niveau de Classe : _____

Souhaite disposer d'un casier pour l'année scolaire 2026/2027.

- Ci-joint : 2 chèques : -un chèque de caution de 30 € et un chèque de 30 € pour la location du casier (encaissé).

Fait à _____ le _____

Signature du responsable

